



CFA Saint Joseph

Mandat départemental

Rôle

Le conseil de perfectionnement du CFA Saint Joseph a pour mission :

- de rendre un avis sur des questions relatives aux perspectives d'ouverture et de fermeture de sections, aux conditions générales d'admission des apprentis, à l'organisation et au déroulement de la formation, aux modalités des relations écoles/entreprises.
- d'informer sur les conditions générales de recrutement du personnel, la situation financière et les projets d'investissements, les résultats d'examens et les objectifs, et les contenus des formations conduisant aux diplômes et aux titres.

Composition

1 siège MEDEF Côte-d'Or

Durée

24 mois

Renouvellement

Mai 2020

Informations complémentaires sur la tenue des réunions

Fréquence : 2 par an

Lieu : Dijon